



Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

N°04/VRP-VD/24-25, en date du dimanche 02 septembre

L'an deux mille vingt cinq et le deux du mois de septembre à 09^h00 s'est tenu une réunion avec les Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants, sous la présidence du Vice-Recteur Chargé de la Formation Supérieure du 1^{er} et 2^{ème} Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation.

Etaient présents

Mr BEY Said,	Vice Recteur
Mr BELKHIRI I.,	Vice Doyen de la PG, Faculté SEGC
Mme AYOUNI K.,	Vice Doyen de la Faculté SNV
Mr ABBAS K.,	Vice Doyen de la Faculté SE
Mr AOUDIA N.,	Vice Doyen de la faculté SHS
Mr SAHI A.,	Vice Doyen de la faculté de Technologie
Mr IRATEN A.,	Chef de département des enseignements de base, faculté de DSP
Mr OUAIL D.,	Vice Doyen de la pédagogie de la faculté de médecine

Ordre du jour

1. Préparation de la rentrée 2025-2026

Après avoir souhaité la bienvenue aux Vices Doyens, le Vice-Recteur chargé de la pédagogie a rappelé le point inscrit à l'ordre du jour.

A prés avoir écouter les vices doyens sur la situation pédagogique qui prévaut au sein des différentes facultés, il ressort ce qui suit :

- **Clôture de l'année** universitaire 2024-2025 par l'achèvement des activités pédagogiques ;
- Organisation des soutenances pour les retardataires les examens de la session rattrapage de la faculté de médecine avant le 20/09/2025 ;
- Envoi des PVs de fin de cycle avant le 20/09/2025 de la session rattrapage dont la session est toujours ouverte et les PVs additifs pour celles clôturées en mois de juillet ;
- S'enquérir de la situation des étudiants inscrit dans le cadre de l'arrêté 1275 afin de programmer les soutenances dans les délais impartis ;
- Etudes des dossiers de demande de réintégration (après abandon des études, congé académique...) et d'inscription en master dans le cadre des 20 % dans les meilleurs délais ;
- Ouverture d'une 2^{ème} session de réintégration à partir de 07/09/2025 ;
- Suivi des étudiants ayant une double inscription. Le vice rectorat est chargé d'envoyer des listes aux différentes facultés afin de bloquer l'inscription ou la réinscription des

étudiants jusqu'à la régularisation de l'étudiant de sa situation (avoir une seule inscription) ;

- Impression des cartes d'étudiants et certificats de scolarité pour les nouveaux bacheliers dès le 07-09-2025 ;
- Préparation d'un planning de distribution et diffusion de l'information par tous les moyens de communication (site de la faculté, de l'université, face-book...);
- Préparation de la semaine d'information au profit des nouveaux bacheliers du 22 au 25 /09/2025.

La séance fût levée à 12H30.

Fait le 02/09/2025

Le Vice-Recteur



